

## AIS SCPD en CHSLD et SAD

### Grille d'AUTO-ÉVALUATION et de RÉTROACTION : résident en médecine de famille

Nom du résident : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

L'échelle d'évaluation est la suivante :

- 1 = comportement à éviter (noter les comportements à éviter pour fin de discussion)
- 2 = comportement à développer (noter les comportements à améliorer pour fin de discussion)
- 3 = comportement maîtrisé à conserver et à répéter

#### 1— ÉTABLIR LA COMMUNICATION

##### Le résident présente une synthèse de la situation clinique en début de rencontre

– décris brièvement les principaux problèmes de santé et SCPD

1  2  3

– démontre des aptitudes à expliquer la prévention, ou le traitement des problèmes de santé et SCPD en tenant compte des volontés de l'utilisateur (si possible) et son proche

1  2  3

##### Le résident discute avec l'utilisateur et les autres intervenants du plan SCPD

– détermine le degré de confort avec le plan SCPD proposé

1  2  3

– sollicite la participation active de l'utilisateur (si possible) et son proche en vérifiant sa compréhension selon les risques et bénéfices des interventions proposées

1  2  3

#### 2— EFFECTUER UNE ANALYSE APPROPRIÉE EN PARTENARIAT ET EN COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE

– le résident démontre un bon niveau de préparation concernant les antécédents de l'utilisateur (problèmes de santé, SCPD, médication et approche non pharmacologique) pour la rencontre SCPD

1  2  3

– le résident utilise et complète adéquatement les informations pertinentes divulguées par l'utilisateur (si possible) et son proche et les autres intervenants pour l'établissement du plan SCPD

1  2  3

– le résident démontre une bonne connaissance des approches non pharmacologique et pharmacologique, des outils d'évaluation et du processus clinique SCPD recommandé

1  2  3

– le résident construit un plan compréhensible pour l'utilisateur, son proche et les intervenants visant la diminution des SCPD et l'amélioration de la qualité de vie

1  2  3

#### 3— APPLIQUER UN PLAN SCPD

– le résident identifie les objectifs, les moyens, les responsables et l'échéancier au plan SCPD

1  2  3

– le résident fait la synthèse du plan SCPD convenu avec l'utilisateur, son proche et les intervenants et s'assure de la compréhension de chacun par rapport aux tâches qui lui sont attribuées

1  2  3

#### PISTES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES :

-----  
-----  
-----